

Amfreville. Carte scolaire et budget 2024 au menu de la séance du conseil municipal



L'étude du budget 2024 s'est faite autour de Xavier Madelaine, maire. Ouest-France

Le conseil municipal d'Amfreville (Calvados), qui s'est réuni mercredi 10 avril 2024, a notamment évoqué la situation de l'école intercommunale qui pourrait perdre une classe à la rentrée. Le budget 2024 a aussi été évoqué.

Le conseil municipal d'Amfreville (Calvados) s'est tenu mercredi 10 avril 2024.

La carte scolaire

En début de séance, Xavier Madelaine, maire, a évoqué [la situation de l'école intercommunale qui pourrait perdre un poste à la prochaine rentrée scolaire](#). « L'Inspection académique s'est calquée sur les chiffres de la mairie transmis en janvier. Depuis lors, nous avons de nouvelles inscriptions, soit 169, ce chiffre n'a pas figuré lors des débats... Actuellement, 12 écoles sont sous

surveillance, dont Amfreville. La carte sera définitivement adoptée en juillet, un comptage pourrait même avoir lieu en septembre. Il n'y a pas seulement l'effectif qui est pris en compte, nous avons aussi huit enfants en situation de handicap. Nous allons rester très vigilants quant à l'avenir de ce poste et le défendre tous ensemble. »

Lire aussi : [74 fermetures de classes, 24 ouvertures... : voici la carte scolaire du Calvados de la rentrée 2024](#)

Les comptes de la commune

Le compte financier de 2023 s'établit ainsi. En fonctionnement, 1 075 460 € de dépenses pour 1 284 648 € de recettes, soit un excédent de 209 188 €. En investissement, 468 463 € de dépenses pour 307 928 € de recettes, soit un déficit de 160 534 €.

Le budget 2024

En section fonctionnement, il s'équilibre à la somme de 1 708 378 €. Les charges de personnel s'élèvent à 530 410 € et les recettes provenant des impôts directs totalisent 704 463 €.

La section investissement totalise 1 123 525 €. De gros travaux sont réalisés pour la piste cyclable en cours de réalisation qui relie le bourg au bas de Bréville, au parcours mémoriel à la ferme des Commandos ainsi qu'à l'église Saint-Matthieu.

Pour Philippe Bosseboeuf, adjoint aux finances lors de la précédente mandature : « **Nous devons être vigilants dans nos investissements car notre réserve s'amenuise, nous devons obligatoirement maîtriser les deux budgets. Seules solutions : soit on baisse les dépenses, soit on augmente les impôts.** »

À cette remarque, le maire répondra « **la population demande des services, il faut faire des choix** ». Cela n'a pas empêché de voter les budgets à l'unanimité.

Avenant à la voie douce de la piste cyclable

Des travaux supplémentaires se sont ajoutés aux projets : reprise de la gestion des eaux pluviales et élargissement de la voie notamment, pour la somme de 57 078 €.

Le repas de 80^e anniversaire du D Day coûtera par ailleurs aux participants la somme de 39 € par adulte et 15 € par jeune de moins de 15 ans.